



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Saint-Denis

Pôle Etablissements et personnels

ANNEXE 2 - RENONCEMENT AU BENEFICE DU CRPE 2023

Lauréats du concours de recrutement de professeurs des écoles – CRPE 2023

Cet accusé de réception est à retourner pour le 17 juillet 2023 au plus tard

MODE D'ENVOI :

Si vous renoncez, merci d'envoyer ce document exclusivement sur la boîte mail :
ce.93laureats-crpe@ac-creteil.fr

Je soussigné :

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

N° de téléphone portable :

N° d'inscription au concours (exemple : 0091.....) :

Admis sur liste principale au rang :

Admis sur liste complémentaire au rang :

Je suis lauréat du concours : externe second interne troisième concours

**Déclare renoncer au bénéfice de mon admission en qualité de
professeur des écoles stagiaire pour la session 2023.**

Fait à, le/...../2023

Signature